

CAPE

Coalition pour des Accords de Pêche Équitables

CFFA

Coalition for Fair Fisheries Arrangements



Abandonner la croissance bleue pour les biens communs bleus?

Aperçu: Cet article présente une critique et un autre point de vue sur le modèle de croissance traditionnelle de «l'économie bleue» et constitue en partie une réflexion sur les présentations et les conclusions de la conférence de Nairobi sur «l'économie bleue durable» de novembre 2018. Le concept d'économie bleue, et les stratégies de "croissance bleue" ne profitent pas à la pêche artisanale. Initialement destiné à orienter l'économie des océans vers la durabilité écologique et la réduction de la pauvreté, il encourage maintenant les investissements dans les secteurs qui menacent la pêche artisanale et les communautés côtières dans de nombreuses régions du monde. Ce que l'on appelle maintenant «croissance bleue» est basé sur l'affirmation selon laquelle la transition vers une économie bleue doit être pilotée par des investisseurs privés et constitue une grande opportunité d'affaires. Mais il est peu probable que cela sauve les écosystèmes sur lesquels repose la pêche artisanale, tout en ne réduisant pas l'inégalité croissante. Une autre perspective est nécessaire, celle qui doit rejeter la promesse d'une croissance économique accrue, d'une dépendance vis-à-vis du financement privé et des systèmes de conservation fondés sur le marché, et qui doit prévoir des systèmes audacieux de redistribution. En développant cette alternative, le slogan de l'économie bleue doit être réévalué car il a été corrompu. Le concept de «biens communs bleus» pourrait mieux servir les aspirations du secteur de la pêche artisanale.

Introduction

L'économie bleue est devenue le principal motif des efforts internationaux pour la conservation et le développement des zones côtières et marines. Elle a été présentée comme un remarquable effort de réforme mondiale qui sauvera les communautés côtières et les pêcheries d'un désastre écologique imminent, par l'expansion des opportunités de croissance économique.

Cette nouvelle vision est souvent décrite comme un résultat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio + 20). Elle avait été initialement envisagée dans le cadre du concept d'économie verte; des secteurs marin et côtier, y compris la pêche, faisaient partie intégrante du document phare du PNUE «Vers l'économie verte», publié en 2011.¹ Une publication indépendante préparée pour Rio + 20 était intitulée «L'économie verte dans un monde bleu».² À la demande de petits États insulaires et d'autres organisations centrées sur le milieu marin, l'événement a confirmé l'idée que l'économie verte pour le monde bleu pourrait être décrite comme une économie bleue.

Comme dans le cas de l'économie verte, la nécessité de l'économie bleue est une sombre approche du «statu quo»; un slogan pour ce qui se passera si nous ne mettons pas en œuvre le programme de réforme vert / bleu. En raison de la pollution et de l'acidification des mers, un nombre considérable d'animaux sauvages et leurs habitats, y compris les récifs coralliens et les populations de poissons des tropiques, seront décimés au cours des prochaines décennies. Malgré les énormes richesses des ressources côtières et marines, les systèmes de production et de commerce ne profitent pas à des millions de personnes. Selon ses défenseurs, le concept d'économie bleue représente un moyen radical et audacieux de sortir de la crise. En résumé, voici les principaux messages transmis à Rio + 20 et ont ressortent dans la plupart des présentations sur l'économie bleue aujourd'hui:

- Malgré la crise sociale, économique et écologique croissante, les progrès

technologiques et une compréhension scientifique accrue signifient que nous sommes pratiquement en mesure de faire la transition vers une économie bleue.

- Cette transition nécessite une réorientation substantielle des investissements sectoriels, qui délaissent les secteurs et les emplois "bruns" (c'est-à-dire ceux qui polluent l'environnement) pour les "bleus" (qui favorisent les secteurs à faibles émissions de carbone et les énergies renouvelables, par exemple), ainsi que des efforts concertés visant à réaliser des gains d'efficacité (réduction des déchets et diminution des émissions de carbone).
- La crise écologique représente une incapacité collective à valoriser la nature dans l'économie. Nous pouvons corriger cette défaillance en établissant le prix de la nature et des services éco systémiques fournis à l'économie, puis en veillant à ce que ces prix soient intégrés aux décisions d'investissement et aux transactions du marché. Cela permet en outre de développer des systèmes dans lesquels ceux qui bénéficient des services éco systémiques payent ces services et les responsables de leur préservation indemnisés.
- La transition vers une économie bleue présente des opportunités économiques considérables. Si nous parvenons à créer l'économie bleue, la croissance économique sera alors plus forte que celle du marché ordinaire. Investir dans l'économie bleue accélérera la croissance économique.
- La mise en œuvre de la transition nécessite des réformes de la gouvernance, ce qui implique une meilleure gestion intégrée multi-acteurs, comprenant des outils tels que la planification spatiale marine, par exemple, qui garantira la mise en œuvre de stratégies globales prenant en compte les effets en amont et en aval par les décideurs.

- Enfin, bien que cette transition se justifie d'un point de vue économique, le financement reste un obstacle considérable, qui est nécessaire pour la recherche, le renforcement des capacités, le financement de jeunes entreprises innovantes et, le cas échéant, le recyclage de la main-d'œuvre employée dans des secteurs bruns et non durables. Alors, une nouvelle réflexion sur les mécanismes de financement innovants, y compris la nécessité de mobiliser davantage de financements privés s'impose, ce qui sera réalisable lorsque l'aspect économique de la transition sera compris.

À l'approche de Rio + 20 en 2012, la Commission européenne a élaboré la première «stratégie de croissance bleue» officielle au monde.³ Depuis lors, le PNUE, la FAO, le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale et le Secrétariat du Commonwealth ont mis au point des stratégies et des projets de croissance bleue ou d'économie bleue, et se trouvent désormais à l'avant-garde des travaux menés par de grandes organisations non gouvernementales de défense de l'environnement (ONGE), notamment The Nature Conservancy, le Fonds de Défense de l'Environnement, le WWF et Conservation International. Cela a également suscité un nombre croissant de partenariats entre des organisations internationales, des ONGE, des banques d'investissement et des sociétés multinationales, parmi lesquelles le Crédit Suisse et Goldman Sachs jouent un rôle majeur.

Parmi les nombreuses réunions internationales sur le thème, en novembre 2018, les gouvernements du Kenya, du Canada et du Japon ont conjointement organisé la «conférence sur l'économie bleue durable» à Nairobi, parrainée par l'ONU, la Banque mondiale, l'Union africaine, l'Union européenne et 11 autres pays. Tenue six ans après Rio + 20, cette réunion a été l'occasion de voir comment le concept d'économie bleue prend forme, en particulier tel qu'il est appliqué en Afrique.

Croissance bleue et préoccupations du secteur de la pêche artisanale

Les implications du concept d'économie bleue sont clairement importantes pour la pêche artisanale. La tendance générale laisse entendre que les discussions politiques et les décisions d'investissement qui affectent la pêche seront de plus en plus intégrées dans les stratégies de croissance bleue plus vastes. Par exemple, la Banque mondiale, le plus important donateur international en matière de réformes de la pêche, a récemment renommé son programme «profish» (un fonds fiduciaire multi donateurs pour des projets de pêche) en «problue».

Au niveau national, nous assistons à la création de départements et de ministères de l'économie bleue qui couvrent également la pêche dans leur portefeuille. Par exemple, dans la période qui a précédé la conférence de Nairobi, le gouvernement kenyan a renommé son ministère de la Pêche en Ministère de la Pêche et de l'Economie bleue. Pour sa part, rejoignant ce que déclarent beaucoup d'autres, le Secrétariat du Commonwealth décrit l'économie bleue comme une «nouvelle approche» de la gestion de la pêche.⁴

Cependant, l'émergence du concept d'économie bleue a coïncidé avec d'autres efforts internationaux visant à promouvoir une pêche durable et une gouvernance responsable des ressources océaniques. Cela comprend deux directives internationales élaborées par l'ONU pendant plusieurs années en étroite collaboration avec les organisations de la pêche artisanale et finalisées à peu près au même moment où le concept d'économie bleue a été vulgarisé par le biais de Rio + 20. Ces directives sont relatives à la sécurisation de la pêche artisanale durable et la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.

Combinées, ces directives sont considérées comme un énorme succès par ceux qui travaillent sur les droits de la pêche artisanale. Ils établissent la valeur de la pêche artisanale à garantir les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de millions de personnes; les principes qui garantissent la protection de la pêche

artisanale contre les décisions arbitraires et injustes des gouvernements et des entreprises, et la manière dont les droits politiques et sociaux des pêcheurs artisans doivent être respectés et justiciables au niveau national. La mise en œuvre de ces directives est un élément clé du travail de plaidoyer des organisations de la pêche artisanale aujourd'hui.

Une question essentielle pour les organisations de pêche artisanale est de savoir la mesure dans laquelle le programme de l'économie bleue est compatible avec ces directives.

L'image de l'économie bleue, telle que présentée à Rio + 20 par le PNUE, semble être favorable à la pêche artisanale; un secteur qui émet généralement peu de carbone, qui est localisé et à forte intensité de main-d'œuvre; qui pourvoit des emplois et une sécurité alimentaire substantiels à un grand nombre d'hommes et de femmes économiquement et politiquement marginalisés, et dont la situation sera bien pire si l'on maintient le statu quo. En outre, le concept d'économie bleue semble privilégier le secteur de la pêche artisanale au détriment des formes commerciales industrialisées de la pêche et de la transformation du poisson. C'est ce qui ressort clairement de la description initiale du PNUE:

«Au cœur du concept de l'économie bleue se trouve le découplage du développement socio-économique de la dégradation de l'environnement... L'efficacité et l'optimisation de l'utilisation des ressources sont primordiales tout en respectant les paramètres environnementaux et écologiques. Cela inclut la fourniture et l'utilisation durables des matières premières locales et l'utilisation, dans la mesure du possible, d'options «bleues» à faible consommation d'énergie pour réaliser des gains d'efficacité et des avantages, plutôt que le maintien du scénario du statu quo «brun» des modèles à haute consommation d'énergie, à faible potentiel de création d'emplois et à développement industrialisé».⁵

Dans son résumé intitulé "Vers une économie verte", le PNUE a également reconnu la surcapacité chronique du secteur de la

pêche, tout en affirmant qu'une restructuration nécessaire devrait être envisagée de manière à promouvoir et à protéger la pêche artisanale:

«Dans le cas de la pêche, l'écologisation du secteur entraînerait une perte d'emplois à court et à moyen terme en raison de la nécessité de réduire l'effort de pêche, mais cela peut être fait de manière équitable en concentrant les suppressions d'emplois sur un petit nombre de pêcheurs à grande échelle. En outre, un nombre substantiel d'emplois se recréerait d'ici 2050 avec la reconstitution des stocks de poisson. Lors des ajustements à la baisse du marché du travail, toutefois, des politiques et des mesures efficaces doivent être conçues dans le cadre d'un dialogue avec les travailleurs, les employeurs et les communautés afin de garantir une «transition juste».⁶

Ces déclarations suggèrent que la vision de l'économie bleue pourrait être compatible avec les directives internationales et promouvoir un programme de réformes dans l'intérêt du secteur de la pêche artisanale. Pourtant, il existe des raisons impérieuses pour lesquelles le concept d'économie bleue et les stratégies de «croissance bleue», constituent en réalité une menace existentielle pour la pêche artisanale et devraient être rejetés.⁷ La «transition juste» conçue par le PNUE est difficile à trouver, alors que le contraire semble être courant.

La critique de la croissance bleue peut être résumée en quatre thèmes principaux:

1. Sauver la nature comme une opportunité économique?

Une menace fondamentale à la pêche artisanale présentée par la vision de l'économie bleue, ou croissance bleue, est qu'elle représente l'incapacité des principales organisations internationales à faire face à la catastrophe écologique qui va détruire les pêcheries côtières. Si la logique de la croissance bleue est suivie, alors la pêche artisanale sera décimée. Des preuves scientifiques récentes révèlent que cela se produira beaucoup plus tôt qu'on ne le

pensait auparavant, et plus probablement dans les zones peuplées des tropiques côtiers, où le secteur de la pêche artisanale constitue une source irremplaçable de sécurité alimentaire et de revenus.

Au cœur du problème se trouve la promesse que la nature peut être sauvée en rendant les économies qui en dépendent plus rentables. Pour que cela soit réalisable, les stratégies de croissance bleue sont basées sur une conviction simple; il est possible de dissocier la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles.

Les partisans de la croissance bleue disent qu'il existe des preuves du découplage, notamment des données produites par des organisations telles que l'OCDE et le Groupe Intergouvernemental sur les Ressources (GIR), créé par le PNUE et chargé d'étudier la question.⁸ Sur la base des premières conclusions du GIR, le PNUE indique dans son rapport intitulé «Vers l'économie verte» qu'il n'y a aucun compromis à faire entre la stabilité de l'environnement et le progrès économique et que cela est devenu un "mythe" qui doit être "démystifié". Cela n'est tout simplement pas vrai et n'a pas été corroboré par le GIR.

Les conclusions de groupes tels que le GIR sur le découplage ont montré que la relation entre croissance et épuisement des ressources naturelles varie d'un pays à l'autre. Certains pays ont réussi à se développer en consommant moins de ressources naturelles que d'autres, et d'autres pays ne se sont pas développés pour autant en consommant plus que d'autres. Ainsi, le «découplage relatif», qui signifie réduire l'épuisement des ressources naturelles tout en maintenant la croissance économique, est possible et peut être renforcé. Mais rien n'indique qu'il soit possible d'accélérer la croissance économique et de parvenir ainsi à un résultat proche de la réduction de l'épuisement des ressources naturelles qui éviterait un effondrement écologique généralisé, y compris des écosystèmes marins. En effet, un nombre croissant d'études démontrent qu'il est impossible d'obtenir un «découplage absolu» comme le pensent le PNUE et d'autres, y compris la Banque mondiale. Les

preuves empiriques disponibles sont difficiles à réfuter.⁹

Il est évident que la réalisation des objectifs conservateurs fixés par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), qui sont nécessaires pour éviter l'extinction de nombreux écosystèmes et l'effondrement d'industries telles que la pêche côtière, n'est possible qu'en combinant des progrès considérables dans la décarbonisation de l'économie mondiale avec une réduction massive de la consommation mondiale. Le GIEC a été critiqué d'avoir été trop lent à le reconnaître, mais dans son dernier rapport publié en fin 2018, il décrit comment l'économie mondiale peut atteindre ses objectifs si seulement des politiques très ambitieuses de décarbonisation de l'économie, équivalant à environ 11% de réduction chaque année à partir de cette année jusqu'en 2030, sont associées à une réduction de la consommation mondiale de matériaux d'environ 20% par rapport aux niveaux actuels.

Réduire les émissions de carbone de 11% par an est une proposition inadéquate. Le rapport du GIEC estime que, si les gouvernements respectaient toutes leurs promesses au titre de l'Accord de Paris, il serait tout au plus possible de réduire les émissions de carbone de 3 à 4%.

Dans un article paru dans 'Foreign Affairs', où ces réalités ont été définies à côté de la confiance qui règne lorsque la croissance économique est verte et durable, l'auteur a dit clairement: «Il serait difficile d'affirmer à quel point cette trajectoire est dramatique. Cela ne demande rien de moins qu'un renversement total et rapide de notre direction actuelle en tant que civilisation».¹⁰

La dangereuse erreur des paradigmes de croissance bleue (et verte) est que nous pouvons avoir à la fois une croissance économique continue et une durabilité économique bleue. Les réponses aux effets catastrophiques de la pollution croissante et du changement climatique doivent être trouvées dans une réduction substantielle de la consommation. Cela doit se faire à un rythme effréné au niveau mondial, sous l'impulsion des pays qui

consomment le plus de ressources par habitant.

Réfléchir à l'impossibilité de sauver la nature en poursuivant la croissance économique est une omission déterminante dans l'agenda de l'économie bleue / verte. Un engagement en faveur de la croissance économique reste sacro-saint.

Il y a bien sûr des éléments positifs dans les stratégies de croissance bleue; un grand nombre de pays associent l'économie bleue à un engagement en faveur de la promotion des énergies renouvelables et de la réduction des plastiques à usage unique, par exemple. Mais comme ils sont tous attachés à la croissance et ignorent les débats urgents sur la réduction de la consommation, les stratégies de croissance bleue ne peuvent qu'espérer des améliorations graduelles. En effet, il est devenu évident que l'accent mis sur les stratégies de croissance bleue visait essentiellement à exploiter les opportunités commerciales. La préoccupation pour l'impératif écologique est en train de s'estomper chez de nombreuses organisations. L'utilisation cynique de la croissance bleue comme nouvelle frontière de réalisation de profits pour les entreprises est ce qui reste.

Cette vision déséquilibrée se retrouve dans les déclarations de nombreux défenseurs du programme de croissance bleue. Par exemple, Carlos Lopes, Secrétaire général adjoint et Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a écrit en 2016 que "le potentiel bleu de l'Afrique reste inexploité" et que "ce qui est enfoui en profondeur est clairement une opportunité à ne pas manquer."¹¹ Le Commonwealth déclare que l'économie bleue "reconnait le besoin de maximiser le potentiel économique énorme que représente l'océan tout en le préservant".¹² De même, le Crédit Suisse décrit l'économie bleue comme "un système propice à la vie, qui offre des opportunités économiques sans précédent" et qui est "un marché en devenir qui offre des opportunités croissantes pour les investisseurs".¹³

Ainsi, de nombreuses organisations de premier plan permettent à l'économie bleue durable de couvrir tout ce qui se passe

dans les zones côtières et en mer. Par exemple, la CE décrit l'économie bleue comme l'ensemble des secteurs qui dépendent des zones marines et côtières, qui peuvent être développés dans leur intégralité mais qui doivent «respecter» la durabilité des océans. Cela inclut des secteurs qui ne seraient pas associés au concept d'économie verte et qui, en fait, n'ont pas besoin de préserver des écosystèmes tels que le secteur pétrolier et gazier, ainsi que la navigation commerciale et la construction de ports. En 2018, la CE a publié un rapport sur la taille de l'économie bleue dans l'UE, indiquant que le secteur du pétrole et du gaz et le tourisme côtier étaient de loin les secteurs majeurs de l'économie bleue. Selon cette interprétation, en raison de son important secteur pétrolier et gazier offshore, le Royaume-Uni avait la plus grande économie bleue de l'UE.¹⁴

La conséquence de l'utilisation d'une définition si générale est un engagement à la transition vers une économie «durable» à faibles émissions de carbone, tout en laissant la porte ouverte à la croissance dans des secteurs qui continueront de contribuer à la pollution, aux émissions de carbone et à la destruction de l'habitat.

Les rapports et déclarations sur la croissance de l'économie bleue sont dangereusement confus et le «lessivage du bleu» se produit avec très peu de résistance. Une analyse des parties prenantes de la vision de l'économie bleue publiée dans Marine Policy par un journaliste de National Geographic le souligne bien.¹⁵ Cette analyse mentionne Maria Damanaki, ancienne ministre européenne de la Pêche et des Affaires maritimes, qui a été le fer de lance de la croissance bleue pour l'UE et a depuis travaillé pour Nature Conservancy en qualité de responsable mondiale de la conservation marine. Selon l'article, Damanaki a déclaré que des millions de nouveaux emplois et des gains économiques substantiels pourraient être réalisés, mais uniquement si la croissance bleue "investit dans les écosystèmes marins et ne se contente pas de les exploiter". La distinction entre les deux n'est pas claire ; comment peut-on créer des millions de nouveaux emplois et des gains

économiques énormes sans exploiter les ressources naturelles?

Il s'ensuit que les promesses de croissance bleue lors d'événements tels que ceux de Nairobi sont faites sans souci pour l'avenir des écosystèmes marins et côtiers. Lors de la conférence de Nairobi, l'exploitation minière côtière et extracôtière a été explicitement présentée comme une opportunité. La promotion des investissements dans ces secteurs a été l'un des engagements de certains pays africains pour atteindre la croissance bleue (Afrique du Sud, Namibie, Mozambique). Le Japon, en tant que co-organisateur, s'est engagé à investir dans le développement des «corridors économiques» mal définis en Afrique, tandis que l'Italie a promis des fonds pour investir dans la construction et la rénovation des ports de navigation régionaux. La promotion du «tourisme écologique» faisait partie des engagements pris par la Chine.¹⁶

Parce que l'économie bleue reflète l'image d'une opportunité d'affaires, des événements tels que celui organisé au Kenya revêtent un grand aspect de foires commerciales. Le «forum des affaires et du secteur privé» à Nairobi, qui a réuni plus de 3 000 participants (beaucoup plus grand que tout autre), a indiqué que «35 projets bancables d'une valeur de 14,3 milliards de dollars américains avaient été ficelés ainsi que 40 projets de pipeline de 14 pays». Les détails exacts de ces projets et comment ils pourraient améliorer la durabilité des écosystèmes marins n'ont pas été rapportés.

2. L'économie inclusive et les réalités de la pêche artisanale

Le problème du découplage de la croissance de la sauvegarde de la nature s'étend à l'idée que la croissance de l'économie bleue permettrait de réduire les inégalités et serait menée de manière à réaliser une «croissance inclusive». Comme pour la promesse écologique, il s'agit d'un projet extrêmement ambitieux qui nécessiterait un renversement fondamental des tendances suscitées par le capitalisme mondial. Cependant, rien n'indique que les déclarations et les projets de croissance bleus accordent beaucoup

d'attention à cette question. Les rapports sur les stratégies de croissance bleue n'apportent aucune preuve que les politiques proposées auront un impact durable sur la pauvreté.

A la conférence de Nairobi, l'inégalité croissante résultant du «statu quo» a été relevée dans le rapport final. L'un des défis a été identifié comme suit: «82% de la richesse générée en 2017 est allée à 1% des plus riches de la population mondiale».¹⁷ Mais quelles actions ont-elles été prises? La liste des solutions était le renforcement des capacités, une plus grande collaboration entre les pays en développement et les pays industrialisés et l'accroissement des investissements.

Nous trouvons une recette similaire dans d'autres rapports sur l'économie bleue, notamment ceux de la Banque mondiale et du Secrétariat du Commonwealth. L'inégalité est dépolitisée, elle n'a pas de cadre historique et est donc en grande partie traitée comme une question technique, qui devrait apparemment diminuer grâce au renforcement des capacités, au transfert de technologies et à la stimulation de nouveaux «emplois bleus». Une question fondamentale de savoir comment les communautés côtières des pays en développement vont en fait bénéficier des investissements accrus dans des secteurs tels que la pisciculture commerciale, l'écotourisme, la promotion immobilière, l'exploitation minière côtière et extracôtière et la construction de ports, reste largement inexplicée. Ce sont tous des secteurs où les investissements sont susceptibles d'être dirigés par des sociétés et des capitaux étrangers, et la distribution de la richesse qui en résulte au niveau local doit être considérée comme problématique; vulnérable à la capture de l'élite, par exemple.

Les lacunes évidentes de la croissance bleue à garantir que celle-ci est écologiquement durable et «inclusive» montrent donc la position précaire de la pêche artisanale. Par exemple, alors que le PNUE avait initialement envisagé le concept d'économie bleue comme une restructuration du marché du travail dans le secteur de la pêche visant à éliminer les emplois industriels tout en protégeant le

secteur de la pêche artisanale, ce message ne se trouve pas dans d'autres déclarations et perspectives. De nos jours, la pêche artisanale est généralement négligée et marginalisée dans les visions et les pratiques de la croissance bleue.

Cela est peut-être dû à la manière dont les principales organisations décrivent la valeur de l'économie bleue. L'accent est mis sur les indicateurs économiques, l'économie bleue étant régulièrement décrite par sa contribution au PIB.¹⁸ Le PNUE a mis en garde contre cette erreur en 2011, mais en insistant sur le fait que la transition vers une économie bleue sera meilleure pour l'économie que le «statu quo», elle a assuré que le succès est envisagé en termes macro-économiques.

En choisissant cette approche, la pêche devient un secteur relativement petit. Il semble avoir beaucoup moins de valeur que les autres. La CE, par exemple, a concentré sa stratégie de croissance bleue sur cinq secteurs en raison de leur importance pour la croissance économique. Il s'agit de l'aquaculture, de l'exploitation minière des fonds marins, du tourisme, de la biotechnologie marine et de la navigation. La pêche est incluse. L'objectif de la stratégie de croissance bleue de la CE est donc d'exploiter l'économie bleue de manière à maximiser les gains économiques. Le sentiment que l'économie bleue était un programme de transformation qui allierait progrès écologique et progrès social lui a également échappé.

Ce qui n'est pas surprenant dans tout cela, c'est que la croissance bleue en Afrique a réussi à soutenir la poursuite de l'expansion de la pêche industrielle. Ainsi, peu de temps avant la conférence de Nairobi, le gouvernement malgache a annoncé la conclusion d'un accord bilatéral avec une entreprise publique chinoise autorisant plus de 300 navires de pêche dans les pêches côtières en échange d'un engagement d'investissements d'un montant total de 2,7 milliards de dollars. L'investissement a été présenté comme un avantage pour les communautés côtières et le gouvernement l'a qualifié de «stratégie de croissance bleue». De même, lors de la conférence de Nairobi, le Kenya a attiré

l'attention sur sa propre stratégie de croissance bleue, qui consiste en des incitations fiscales à la modernisation de la pêche au thon, spécialement conçues pour faire passer de la pêche artisanale à l'exportation et à la commercialisation.

De tels exemples ne sont probablement pas ce que des organisations internationales telles que le PNUE et la FAO veulent encourager. Mais c'est un risque qui découle de la structure globale de la croissance bleue qui est considérée comme une opportunité pour les investisseurs et où le concept de croissance est défini de manière étroite comme un profit économique.

La précarité de la pêche artisanale est également évidente à d'autres égards. En 2017, le Parlement européen a commandé une étude sur les implications de la stratégie de croissance bleue de la CE sur la pêche artisanale.¹⁹ Il en est ressorti qu'il existe des synergies socio-économiques potentielles entre les secteurs de croissance bleue et la pêche artisanale. Toutefois, l'étude a également fait valoir que l'augmentation des investissements et de la croissance dans l'ensemble des cinq secteurs de croissance bleue comporte des risques non seulement de réduire l'abondance de poisson, mais également de créer des restrictions dans les zones de pêche en raison de l'utilisation de la mer et des zones côtières par ces autres industries. Ainsi, par le biais de la croissance bleue, les communautés côtières et les pêcheries sont continuellement confinées; la perte d'espaces auparavant ouverts à un grand nombre de personnes. Ce problème a été clairement exposé dans les directives pour la sécurisation durable de la pêche artisanale. Dans son préambule, nous pouvons lire:

«Les communautés de pêcheurs artisans souffrent aussi souvent de relations de pouvoir inégales. Dans de nombreux endroits, les conflits avec les opérations de pêche à grande échelle sont un problème et l'interdépendance ou la concurrence entre la pêche artisanale et les autres secteurs est de plus en plus forte. Ces autres secteurs peuvent souvent avoir une influence politique ou économique plus

forte, et ce sont notamment: le développement du tourisme, de l'aquaculture, de l'agriculture, de l'énergie, des mines, de l'industrie et des infrastructures."

Ce sont les secteurs communément identifiés pour la croissance bleue et nécessitent apparemment un transfert de propriété privée des ressources et des terres qui sont vitales pour le secteur de la pêche artisanale.

Le rapport final de la conférence de Nairobi ne mentionne visiblement pas les coûts imposés aux pêcheries côtières si l'on développait d'autres secteurs, et la conférence dans son ensemble a validé les craintes selon lesquelles la pêche artisanale peut être marginalisée en raison de l'engouement suscité par les opportunités de croissance bleue. Alors que la conférence offrait une tribune aux chefs d'État, aux PDG de sociétés multinationales actives dans les domaines du transport maritime, de l'exploitation minière et de l'immobilier, ainsi qu'à plusieurs ONGE internationales, aucun représentant de la pêche artisanale, y compris des femmes du secteur de l'après récolte, n'a été impliqué dans un des principaux panels.

3. Le spectre des systèmes croissants du marché pour la conservation

D'aucuns prétendent que, parallèlement à la réorientation des investissements sectoriels, les avantages écologiques et sociaux de la croissance bleue seront également générés par la marchandisation des services écosystémiques. Cette politique est peut-être plus avancée dans le domaine de l'économie verte et enregistre moins de progrès dans l'économie bleue. Néanmoins, une proposition importante jointe au programme de croissance bleue est la création d'un marché du carbone bleu, inspiré des exemples de systèmes d'échange de droits d'émission de carbone sur la terre, tels que ceux dérivés de la REDD (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation). Une fois de plus, il s'agit d'une politique présentée dans l'intérêt des pays en développement, notamment des communautés côtières et des pêcheurs.

L'ONU encourage depuis plus de 10 ans la création d'un marché mondial du carbone bleu. Elle figure désormais parmi les objectifs de l'initiative de la FAO pour la croissance bleue et bénéficie du soutien de la Banque mondiale et d'autres institutions. Jusqu'à présent, toutefois, le financement du carbone bleu n'a pas décollé.

Ainsi, seules quelques études de cas pilotes de carbone bleu sont disponibles. Certains ont échangé des crédits de carbone sur le marché international de la compensation volontaire. Mais les paiements pourraient également fonctionner de la même manière que pour la REDD, tels que les transferts bilatéraux vers des pays ou des communautés en contrepartie d'un engagement à protéger les puits de carbone bleu, tels que les mangroves, les récifs coralliens et les herbiers.

En matière de réduction des émissions de carbone, les marchés du carbone ont été des échecs lamentables.²⁰ Cela est en partie dû à leur nature volontaire, ce qui signifie qu'ils ne sont nulle part près des niveaux nécessaires pour avoir un impact mondial. Par ailleurs, les transferts bilatéraux aux pays, tels que les accords entre la Norvège et le Brésil, la Guyane et l'Indonésie ont également échoué. Ces accords ont fourni des millions d'euros à la condition que ces pays réduisent leurs émissions de carbone en réduisant les taux de déforestation prévus.¹¹

Le simple fait d'effectuer des paiements aux gouvernements pour les empêcher de couper les forêts aussi vite qu'ils pourraient le faire a fourni à certains gouvernements beaucoup d'argent, mais leur engagement et leur capacité à résister aux demandes d'autres secteurs, tels que l'exploitation minière et l'agriculture commerciale, ont été limités.²²

Le fait que des sommes énormes aient été dépensées dans des programmes tels que la REDD, sans grand succès, montre que la promotion du carbone bleu repose sur la foi et non sur des preuves.

Cependant, il existe une multitude d'autres problèmes graves, qui montrent que la pêche artisanale devrait être préoccupée par le développement ultérieur de ces paiements pour les services écosystémiques.

Si les paiements effectués aux pays en développement continuent de fonctionner sur un marché de contreparties de fixation du carbone, ils devraient alors être rejetés en tant que solution permettant de réduire les émissions de carbone des pays industrialisés. Les critiques ont souligné que stocker le carbone dans les forêts n'équivaut pas à le brûler via des combustibles fossiles. Chimiquement, ce sont des processus différents, l'un est un arrangement temporaire, l'autre est irréversible. Il est donc inconcevable que la conservation de la forêt ou éviter la dégradation de la forêt dans un endroit soit utilisée pour compenser le carbone brûlé ailleurs par les combustibles fossiles. La même objection s'applique aux systèmes du carbone bleu.

Le processus de marchandisation du carbone stocké dans la nature est également coûteux. Dans les zones rurales des pays en développement, les systèmes communautaires font presque inévitablement appel à des consultants onéreux pour effectuer les mesures et valider les résultats. Ces coûts peuvent être subventionnés par les donateurs, mais la valeur résultante des "crédits" est plus facilement disponible pour ceux qui peuvent les échanger au niveau international.²³ Les communautés côtières et les pêcheurs artisans ne disposent pas de cette capacité d'échanger des services d'écosystèmes sur les marchés internationaux. Les projets de carbone nécessitent donc des partenariats commerciaux à long terme entre les communautés et des organisations étrangères, et ces relations ont souvent biaisé les accords de partage des avantages. Les utilisateurs des ressources doivent accepter de cesser de faire ce qu'ils auraient autrement fait pour leur subsistance, mais en contrepartie d'une compensation monétaire assez modeste.

En outre, il y a eu des allégations persistantes selon lesquelles le processus de marchandisation du carbone en contrepartie de paiements avait entraîné un transfert inéquitable de droits sur les ressources naturelles allant des utilisateurs traditionnels des ressources au profit de gouvernements ou d'entreprises étrangères. En tant que tel, la REDD a été fortement rejetée par les

campagnes mondiales en faveur des peuples autochtones des forêts et des organisations de lutte contre l'accaparement des terres.²⁴ Aucun (e) de ces critiques et conflits bien établi (e) s n'est inscrit (e) dans l'agenda de la croissance bleue.

La conférence de Nairobi a franchi une étape supplémentaire dans l'acceptation sans réserve des mécanismes de conservation controversés fondés sur le marché. Une société basée aux États-Unis a été invitée à présenter un discours liminaire au groupe de la société civile sur sa "banque internationale pour la protection du milieu marin".²⁵ Selon son matériel de marketing, elle offre des crédits aux entreprises qui détruisent des habitats océaniques, tels que les sociétés minières, qui sont ensuite utilisées pour financer la construction de récifs coralliens artificiels ailleurs, pour lesquels elle est également le prestataire de services. Cela ne semble pas non plus favorable aux organisations de pêcheurs artisans. En effet, il faut se demander si les pêcheurs dont les habitats locaux ont été détruits doivent être réinstallés dans les nouveaux habitats restaurés, quelle compensation ils obtiendront et quel sera le délai d'attente?

Le problème général du paiement des services écosystémiques est que la transition vers une économie plus durable doit impliquer des coûts considérables, notamment le renforcement de la réglementation et des taxes environnementales, ainsi que des réductions difficiles dans de nombreux secteurs économiques existants. Autrement dit, toute référence à des "opportunités commerciales" doit être subordonnée aux sacrifices et aux "perdants". Mais la mentalité qui consiste à valoriser le capital naturel afin qu'il puisse être échangé parvient à masquer largement les coûts, avec optimisme pour que tout le monde puisse s'enrichir du processus. Ce faisant, le programme de croissance bleue reste muet sur les questions de justice climatique; les bénéficiaires historiques du changement climatique ont le devoir de réduire les émissions en premier lieu, et d'indemniser les personnes les plus touchées. Au lieu de cela, le problème devient une nouvelle opportunité de marché.

Cette approche favorable aux entreprises qui est évidente dans les déclarations de croissance bleue peut être contrastée par des réponses alternatives. Le gouvernement de Vanuatu, par exemple, a déclaré vouloir poursuivre les multinationales des énergies fossiles et les pays qui les soutiennent pour leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, compte tenu de l'ampleur des dégâts causés à la population, notamment les pertes enregistrées dans le secteur de la pêche.²⁶ Cela n'est pas ressorti dans les débats de la conférence de Nairobi et est absent de la vision générale de l'économie bleue, qui peut être décrite comme une solution consensuelle dans laquelle les grandes entreprises et les pays industrialisés sont définis comme les partenaires clés du succès.

4. Financement de la croissance bleue

L'agenda de la croissance bleue repose essentiellement sur l'hypothèse selon laquelle, un nouveau financement considérable est nécessaire pour que les pays puissent passer à l'économie bleue. L'étude initiale du PNUE sur la transition vers une économie verte mentionnait diverses sources de ce financement, notamment les réformes fiscales, les réformes des subventions et l'augmentation des investissements privés. Pourtant, c'est le dernier de ceux-ci qui a reçu le plus grand soutien.²⁷

La mobilisation des investissements privés est un principe d'organisation central du travail de nombreuses organisations de premier plan en faveur de la croissance bleue, en particulier des ONGE occidentales, ainsi que des Nations Unies et de la Banque mondiale. D'où le nombre de partenariats du secteur privé dans l'économie bleue, y compris avec des banques telles que le Crédit Suisse et Goldman Sachs.²⁸

L'un des événements les plus significatifs sur ce thème est organisé par Economist Group. Chaque année, il accueille le Sommet mondial des océans, où le thème central est de débattre de la manière dont la transition vers une économie bleue peut

générer des opportunités pour les investisseurs. Ces réunions, organisées dans certains des hôtels les plus prestigieux du monde au bord de l'océan, ne peuvent se vanter de s'adresser à l'élite mondiale. Ils sont devenus semblables à Davos pour les océans. Les organisations de la pêche artisanale sont à nouveau presque totalement absentes de la liste des orateurs et le coût des billets pour assister à la conférence est prohibitif (2 800 dollars US en 2018).

La vision qui permettra d'atteindre puis de maintenir l'économie bleue est subordonnée aux marchés financiers mondiaux. La raison en est que les fonds publics et philanthropiques, considérés comme la source traditionnelle de financement des projets de conservation et de développement durable, sont très insuffisants. La croissance bleue est donc guidée par la recherche d'un nouveau type de «classe d'actifs»; des projets à triple bénéficiaire - bons pour l'environnement, bons pour les communautés et bons pour les investisseurs. L'affirmation implicite est que, lorsque celles-ci se matérialiseront à une échelle suffisante, les progrès vers l'économie bleue seront réalisés rapidement.

Les agences de développement et les banques de développement utilisent cet argument de "déficit de financement" pour faire avancer le financement mixte, leurs fonds étant utilisés pour mobiliser des fonds plus importants par le biais de partenariats avec des investisseurs privés. Des organisations telles que la Banque mondiale, le PNUD, le Secrétariat du Commonwealth, le Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que plusieurs ONGE occidentales, ont encouragé l'utilisation des obligations bleues, par exemple; une obligation émise par des gouvernements ou des sociétés pour lesquels l'utilisation du produit est réservée à des dépenses durables sur le plan écologique et social. Plus de dix ans après le lancement de la première obligation verte, la Banque mondiale et l'ONU ont facilité au gouvernement des Seychelles, grâce à une subvention et une garantie des investisseurs, l'émission de la première obligation bleue au monde en 2018.

La logique qui sous-tend le financement de la croissance bleue n'est pas convaincante. Une hypothèse essentielle est que les gouvernements sont tout simplement incapables de financer cette transition sans l'aide d'investissements privés beaucoup plus substantiels. En réalité, un financement public insuffisant est un choix politique. Les chercheurs du FMI ont estimé que les gouvernements octroient des subventions directes et indirectes à l'industrie des combustibles fossiles d'environ 5 000 milliards de dollars par an, ce qui est de loin supérieur à ce qui a été proposé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour réduire les émissions de carbone par exemple.²⁹

Un rapport de Climate Transparency explique comment les gouvernements de la plupart des pays du G20 ont augmenté les subventions accordées au secteur des combustibles fossiles au cours des 10 dernières années, malgré l'avis scientifique contraire, en partie à cause du lobbying soutenu des sociétés pétrolières et gazières.³⁰ Dans le même temps, les subventions accordées aux sources d'énergie renouvelables moins chères ont diminué. Il est également bien documenté que les principaux pays pratiquant la pêche continuent de fournir des milliards de subventions pour accroître la capacité de la pêche industrielle et que la pêche artisanale internationale reçoit probablement moins du quart de l'aide publique, bien qu'elle génère plus d'emplois et apporte une contribution beaucoup plus significative à la sécurité alimentaire.

En résumé, l'argument fondamental d'un déficit de financement pour une économie bleue durable est donc trompeur. L'absence de toute réflexion critique dans la vision de la croissance bleue sur les risques bien connus de souligner l'importance des investissements privés pour atteindre les objectifs de développement et les objectifs écologiques est également une préoccupation du point de vue de la pêche artisanale.

Une critique fondamentale de cette stratégie de financement est de savoir dans quelle mesure elle peut cibler les secteurs et les groupes les plus marginalisés. Le

passage au financement privé encourage le gouvernement à soutenir les projets et les secteurs présentant des rendements économiques plus élevés.³¹ Des secteurs tels que la pêche artisanale ne sont généralement pas «favorables aux investisseurs» et sont donc généralement ignorés. Chose plus surprenante, dans le but d'attirer les investisseurs privés, il existe un risque moral d'assouplir les garanties sociales et environnementales et de s'assurer que les règles en matière d'investissement ne sont pas trop contraignantes pour les entreprises étrangères. Ainsi, dans son évaluation de sa propre stratégie de croissance bleue, la CE a déclaré avoir été en mesure de stimuler les investissements dans le secteur de la pisciculture en réduisant les "formalités administratives".³²

On peut supposer que cela signifie une réduction de la réglementation qui protège la sécurité environnementale et les conditions de vie locales.

Le rôle croissant des investisseurs privés dans le financement de projets et la prestation de services augmente également la probabilité de privatisation ou d'externalisation des services publics. Cela est évident, par exemple, lorsque les donateurs ont encouragé des initiatives public-privé dans les secteurs de la santé et de l'éducation en Afrique. Cela a entraîné une augmentation substantielle des coûts de la prestation des services et des revendications douteuses d'amélioration de l'efficacité. Il n'est pas certain que les mêmes risques s'appliquent à l'économie bleue, bien qu'il soit possible que des services tels que la sécurité maritime et la gestion des parcs marins soient des domaines dans lesquels un financement privé pourrait induire davantage de privatisation.

La réforme de l'ODA vise aussi explicitement à augmenter les emprunts et donc la dette, ce qui devrait susciter des inquiétudes quant à une future crise financière.

Au cours de la décennie écoulée, lorsque ces politiques ont été «intégrées», les pays africains ont collecté plus d'argent par le biais des marchés financiers internationaux, tandis que l'aide au développement stagnait et commençait à se

réduire. Le taux d'emprunt, les taux d'intérêt élevés et les calendriers de remboursement sont insoutenables. Plusieurs pays n'ont pas satisfait à leurs obligations de payer ces nouvelles dettes, ce qui a forcé le FMI et la Banque mondiale à les restructurer, entraînant une libéralisation accrue des marchés et une réduction des dépenses publiques consacrées aux services sociaux.³³

Encourager les obligations vertes et maintenant les obligations bleues connaîtra des problèmes similaires, car il est facile pour les gouvernements de les utiliser pour dépenser de l'argent pour des avantages à court terme tout en laissant la population rembourser ses dettes plus tard.³⁴

En tant que tel, le problème de la priorisation du financement privé pour l'économie bleue est étroitement lié à un manque de souveraineté nationale. Ce qui est négligé dans les instruments financiers, tels que les obligations bleues, est le besoin de puissants intermédiaires - des courtiers des transactions qui relient les gouvernements aux investisseurs financiers étrangers. Ces intermédiaires, tels que les ONG environnementales, exercent une influence significative sur l'élaboration des politiques nationales. Il existe un risque similaire lié à l'élaboration de programmes d'échange de carbone.

Enfin, la capacité de maîtriser ou mieux réglementer ces risques interdépendants est érodée par l'idée selon laquelle, pour encourager les investisseurs, les mesures de contrôle et de responsabilisation ne devraient pas être trop strictes, au motif douteux que cela entraverait "l'innovation". Cette affirmation a été utilisée pour justifier la non-imposition de normes strictes à la définition de ce qui est vert en matière d'investissements verts, y compris les obligations vertes. Il est préférable de laisser l'interprétation de cette tâche au secteur privé.³⁵

Indicateur de cet état d'esprit, en mars 2018, le WWF, la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement et le Prince of Wales Charitable Trust ont finalisé les principes de la finance durable de l'économie bleue.³⁶ Il s'agit là de directives volontaires auxquelles les investisseurs doivent souscrire pour

s'assurer de la durabilité de leurs investissements dans l'économie bleue pour l'environnement et les communautés, bien que ce que l'on entend en réalité par durabilité soit vague et sujet à plusieurs interprétations. Rien dans ces principes ne donne à la pêche artisanale l'assurance que le «lessivage bleu» peut être évité.

En résumé, les architectes de la croissance bleue restent convaincus que des normes volontaires favorables au marché peuvent résoudre les menaces provenant des investissements privés et qui pèsent sur les communautés côtières.

Abandonner la croissance Bleue ?

Sans aucun doute, sous le slogan de la croissance bleue, certaines actions telles que des mesures visant à réduire la quantité de plastique dans les océans sont bonnes. Pourtant, la vision de l'économie bleue est très préoccupante.

Bien évidemment, il existe une conviction injustifiée selon laquelle la croissance économique et la maximisation des bénéfices peuvent être facilement réorientées d'une manière favorable aux investisseurs privés, de sorte qu'ils jouent un rôle moteur dans la sauvegarde de la nature et assurent une répartition plus équitable de la richesse. L'absence de preuve que cela est susceptible de fonctionner n'a pas dissuadé les partisans de la croissance bleue de rester fidèles à leurs convictions.

La croissance bleue réussit donc à ouvrir la voie à une justice écologique et sociale dépourvue de coûts et de conflits sociaux. Cela ne nécessite pratiquement aucun changement des institutions existantes ou des relations politiques. En tant que tel, ce n'est pas un départ radical pour continuer comme si de rien n'était. C'est une stratégie alambiquée et ambiguë qui finit par valoriser le capitalisme mondial comme seul moyen de sortir des crises créées par le capitalisme mondial.

Le lessivage bleu est évident à plusieurs endroits. Les défenseurs du concept d'économie bleue peuvent soutenir que cela ne peut pas être imputé à la vision. Il ne fait aucun doute que les auteurs des travaux du PNUE sur l'écologisation de

l'économie bleue ne souhaitaient pas que les stratégies de croissance bleue favorisent la pêche industrielle étrangère en Afrique, ou l'expansion de l'exploitation minière côtière et marine, par exemple. Les rapports produits pour Rio + 20 plaidaient en faveur de la pêche artisanale et des organisations telles que la FAO continuent de le croire. Pourtant, en 2018, l'une des plus grandes réunions sur l'économie bleue durable n'a pratiquement pas soutenu le secteur de la pêche artisanale. Cela semble refléter le risque de choisir de mettre l'accent sur les bénéfices commerciaux de l'économie bleue.

Pour les organisations de la pêche artisanale, le concept d'économie bleue et le programme de croissance bleue qu'il a engendré doivent être envisagés avec méfiance. Il est incapable de faire face à la crise écologique qui détruira les écosystèmes sur lesquels repose la pêche artisanale. Souligner l'importance des secteurs de l'économie bleue pour les investisseurs privés et la croissance économique nationale va les marginaliser davantage. Des politiques telles que le commerce du carbone bleu sont promues sans preuve de leur efficacité ni préoccupation quant à leur impact social et en termes de distribution. En outre, orienter l'économie bleue sur les intérêts du capital privé risque de nuire à la responsabilité démocratique et aux formes de contrôle local et de propriété des ressources naturelles. La croissance bleue risque de provoquer une privatisation continue des ressources, ce qui veut dire que l'accès des communautés côtières diminuera. La logique de la croissance bleue est que la valeur n'est produite que par la marchandisation; elle ne peut pas reconnaître la valeur des ressources publiques qui sont librement disponibles.

La pêche artisanale aura un défi de taille à relever face à la croissance bleue. Le grand nombre d'organisations qui promeuvent ce programme, ainsi que leurs ressources considérables et leur influence politique, est intimidant. Malgré tout, les contradictions et les failles de la croissance bleue doivent être médiatisées et le cadre d'une approche alternative doit être renforcé.

La mise en œuvre des principes des deux directives internationales doit continuer à faire partie de cette stratégie.

Malheureusement, l'intérêt mondial pour l'économie bleue s'est manifesté précisément au moment où ces lignes directrices ont été finalisées et il ne fait aucun doute que leur prise de conscience mondiale et la nécessité de les appliquer ont été occultées par l'enthousiasme suscité par le cadre de la croissance bleue.

Par conséquent, les principes contenus dans les directives doivent être intégrés dans une vision prenant explicitement en compte les limites du programme de croissance bleue.

À quoi cette vision pourrait-elle ressembler? L'analyse critique précédente de la croissance bleue suggère plusieurs alternatives interdépendantes, auxquelles s'appuient de plus en plus divers mouvements sociaux qui se focalisent sur l'erreur de l'économie verte et du néolibéralisme en général. En tant que tel, un point de vue opposé à la croissance bleue est déjà en train de se former. Nous pouvons conclure ici en abordant quelques-uns des éléments clés qui orientent la discussion pour envisager une alternative à la croissance bleue:

Alternatives à la croissance: le débat le plus critique qui émerge en réponse à la croissance verte est axé sur l'erreur de la croissance économique elle-même. Les arguments en faveur d'une décroissance ou d'une économie en régime stable ont une longue tradition, mais deviennent de plus en plus pressants (et populaires) avec la prise de conscience du fait qu'une croissance élevée est incompatible avec la sauvegarde des écosystèmes, tout en produisant d'énormes inégalités et des problèmes sociaux. Les doutes suscités par le mouvement de décroissance portent sur sa faisabilité sur le plan politique et, plus important encore, comment cela pourrait fonctionner dans les pays en développement et pour ceux qui souffrent de pauvreté extrême. La décroissance devrait-elle se produire d'abord dans les pays industrialisés, laissant ainsi la possibilité aux pays en développement de se «rattraper»? Ou bien est-ce une erreur pour les pays en développement d'imaginer qu'ils seront mieux lotis en s'engageant sur des voies de croissance occidentalisées et

néolibérales? Ces questions importantes figurent au premier rang des événements comme la conférence internationale annuelle sur la décroissance, dont la dernière s'est tenue à Malmo, en Suède. Bien que le programme de décroissance ne soit peut-être pas réglé, les organisations de la pêche artisanale doivent forcément se pencher sur cette question. Sinon, critiquer les erreurs écologiques et sociales de la croissance bleue conduirait à une impasse.

Systèmes de redistribution: La question épineuse de la décroissance dans un contexte d'inégalités extrêmes conduit à des discussions critiques sur la redistribution. La vision de l'économie bleue est vague sur ce point et elle ne semble pas particulièrement importante pour continuer à rechercher de plus grands profits. Cependant, la question de la redistribution doit occuper une place centrale dans les alternatives à l'économie bleue.

Il est impossible et contestable d'imaginer une réduction de la consommation au niveau régional ou international sans redistribution simultanée. Par ailleurs, la lutte contre les inégalités et les formes d'insécurité est une condition préalable à la production de communautés capables et désireuses de vivre dans les limites des ressources naturelles. Ainsi, alors que certaines conceptions de l'économie bleue envisagent de réduire la surpêche comme un moyen d'accroître les revenus des communautés de pêcheurs à long terme, l'inverse peut être tout aussi important. La pêche durable dépend du fait que l'on reconnaisse aux communautés côtières les droits humains et sociaux fondamentaux, y compris des niveaux de revenus adéquats.

Bien que plusieurs propositions de systèmes de redistribution puissent éclairer une vision opposée de la croissance bleue, le mouvement le mieux soutenu parmi les mouvements de lutte contre la croissance verte réside dans un revenu de base universel.³⁷ Cela permettrait à chaque citoyen de recevoir un paiement régulier et inconditionnel en espèces. Cela aurait un impact profond et libérateur sur les

communautés côtières, les pêcheurs et les ouvriers du secteur de la pêche.

Systèmes de financement: L'un des principaux arguments contre le revenu de base est qu'il ne peut être financé. Les défenseurs ne sont pas d'accord et diverses propositions de financement existent. Ici, le concept de revenu de base se combine bien avec une alternative au financement de la croissance bleue, qui repose presque entièrement sur des investisseurs financiers privés.

Une proposition spécifique de paiement des revenus de base est la combinaison de l'épargne publique issue de la suppression des "subventions fictives" à l'augmentation des taxes sur les industries industrialisées à forte intensité de carbone. Ces mesures ont un double objectif: réduire les émissions de carbone tout en fournissant le niveau de fonds permettant de rendre viable un revenu de base. Ces deux mesures contrastent totalement avec le concept de marché du carbone, qui serait totalement rejeté par une conception contraire.

L'idée a obtenu un soutien politique, et des travaux récents indiquent que la majorité des électeurs américains l'appuient et que, apparemment, l'utilisation d'une taxe sur les combustibles fossiles comme revenu de base bénéficie du soutien de plusieurs multinationales du secteur pétrolier. Les critiques signalent que ce soutien est dû à une taxe sur le carbone plutôt qu'à des lois plus strictes qui réduisent les émissions totales admissibles, bien que celles-ci ne soient pas mutuellement exclusives et puissent être combinées.

En tant que méthode de financement rivale de l'économie bleue, on pourrait envisager d'inclure d'autres taxes sur les secteurs maritimes, notamment les taxes foncières, les taxes sur le tourisme côtier et peut-être une partie des redevances versées par les navires de pêche étrangers pour accéder aux eaux intérieures.

Faire revivre l'idéal des biens communs: Enfin, toutes les propositions ci-dessus vont dans le sens du concept unificateur de vivre l'idéal des biens communs. C'est un sujet controversé, mais il découle de la vive opposition au néolibéralisme qui ressort

clairement du programme de l'économie verte et maintenant bleue. Comme indiqué ci-dessus, ce qui se produit à travers ces agendas est la fermeture d'espaces et de ressources qui appartiennent à des intérêts communs, ainsi que le renforcement des systèmes de contrôle publics et privés. La croissance bleue est le reflet d'une vision du monde dans laquelle la valeur est assimilée à la richesse privée, par opposition à la richesse publique qui provient des ressources communes.

Bien que le récit des «biens communs» reste ouvert à des visions différentes, le thème principal est la nécessité de reconnaître l'importance des espaces et des ressources qui fonctionnent comme des biens partagés publiquement; c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de biens précieux pour la société qui devraient être inaliénables (pas à vendre). En outre, l'idéal des biens communs offre une autre vision de la gestion de ces biens communs. Cela ne repose ni sur le contrôle du marché ni sur l'autorité de l'État, mais sur une forme de propriété collective qui promeut les valeurs de partage et de réciprocité. Les partisans des biens communs reconnaissent qu'il est extrêmement difficile d'atteindre cet idéal, même s'il existe de nombreux exemples positifs dont on peut s'en inspirer. Ces exemples démontrent que les gens ne sont pas intrinsèquement égoïstes et orientés vers le matériel comme le suppose le néolibéralisme.

Le concept de biens communs est donc un contre-mouvement vital vu ce que nous voyons dans la croissance bleue. Il pousse plus loin la réflexion dans l'idéal de la cogestion communautaire du secteur de la pêche et affronte les dangers que représente la privatisation des droits de propriété pour les communautés, comme les quotas de pêche négociables.

Toutefois, la revitalisation des ressources bleues va au-delà de la sphère de la pêche et comprend l'importance de protéger les écosystèmes terrestres et côtiers contre l'aliénation et le confinement, ainsi que les systèmes de contrôle non démocratiques, qui sont trop souvent présentés comme des «partenariats» par les défenseurs de la croissance bleue. Les biens communs exigent des réformes politiques plus sérieuses, telles que la mise en place d'assemblées ou d'organes civiques locaux reconnus et financés légalement.

Il faudra beaucoup plus de temps et d'efforts pour élaborer et délibérer sur ces idées politiques rivales. Elles ne sont peut-être pas la voie privilégiée par les organisations de pêcheurs artisans, et plusieurs autres politiques complémentaires devraient être envisagées. Cependant, le point principal est que si la croissance bleue menace clairement l'avenir des communautés côtières et de la pêche artisanale, une vision alternative qui s'ajoute aux principes contenus dans les directives internationales doit être développée, et il existe plusieurs idées politiques progressistes et campagnes mondiales sur lesquelles la pêche artisanale peut s'inspirer et y apporter sa contribution. Ce faisant, il est peu probable que les organisations de la pêche artisanale voudront conserver le concept de «l'économie bleue». Un autre slogan est nécessaire ; «les biens communs bleus» sont peut-être une proposition utile à examiner, à laquelle s'ajouterait la notion de fonds des biens communs bleus. Cela indique clairement que ce qu'on appelle économie bleue fait partie d'une richesse commune et la croissance résultant de l'exploitation néolibérale n'est pas souhaitable.

Cette publication fait partie d'une initiative de la Coalition pour des accords de pêche équitables, de la Société suédoise pour la conservation de la nature, de Pain pour le monde et de la Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale. Elle vise à promouvoir la réforme de la pêche en Afrique sur la base des principes contenus dans les Directives internationales sur la sécurisation de la pêche artisanale durable et les directives sur la gouvernance responsable des régimes fonciers. Ce rapport a été préparé par André Standing de CAPE.

Notes :

1. Voir, UNEP. (2011). Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication, disponible sur: <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=400&nr=126&menu=35>
2. Voir, UNEP. (2012) The Green Economy in a Blue World, disponible sur: https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green_Economy_Blue_Full.pdf
3. Commission européenne, (2012). “Blue Growth opportunities for marine and maritime sustainable growth”, disponible sur https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/swd-2017-128_en.pdf
4. Fox, C, G Macfadyen and R Cappell (2016), ‘Capture Fisheries’. Commonwealth Blue Economy Series, No. 3. Commonwealth Secretariat, London.
5. UNEP (2012). “Blue Economy Concept”, disponible sur <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2978BEconcept.pdf>
6. La citation est un extrait de UNEP, (2011), Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication - A Synthesis for Policy Makers, p.9.
7. Le Transnational Institute a produit une série de rapports et d’articles utiles rejetant la croissance bleue et l’agenda de l’économie bleue. Voir par exemple: <https://www.tni.org/en/article/the-illusion-of-blue-growth>, qui renforce les principaux arguments présentés ici.
8. UNEP (2011) Decoupling natural resource use and environmental impacts from economic growth, Un Rapport du Groupe de Travail sur le Découplage au Groupe international sur les Ressources, disponible sur: <http://www.resourcepanel.org/reports/decoupling-natural-resource-use-and-environmental-impacts-economic-growth>
9. See for example, Santarius, T (2012) Green Growth Unravelled, How rebound effects baffle sustainability targets when the economy keeps growing, Heinrich Böll Foundation and the Wuppertal Institute for Climate, Environment and Energy, and Ward JD, Sutton PC, Werner AD, Costanza R, Mohr SH, Simmons CT (2016) Is Decoupling GDP Growth from Environmental Impact Possible? PLoS ONE 11(10): e0164733.
10. Jason Hickel, ‘The hope at the heart of the Apocalyptic climate change report’, Foreign Affairs, 7th November, 2018.
11. L’article a été publié sur le blog de l’OCDE, disponible sur: <https://oecd-development-matters.org/2016/06/07/africas-blue-economy-an-opportunity-not-to-be-missed/>
12. Roberts, JP and A Ali, (2016), The Blue Economy and Small States. Commonwealth Blue Economy Series, No. 1. Commonwealth Secretariat, London.
13. Voir, Credit Suisse, article en ligne, 19th June 2018, ‘The tides are turning, why the blue economy matters, disponible sur:’ <https://www.credit-suisse.com/corporate/en/articles/news-and-expertise/the-tides-are-turning-why-the-blue-economy-matters-201806.html>
14. Commission européenne, (2018), ‘2018 Annual Report on EU Blue Economy’, Direction Générale chargée des Affaires maritimes et de la Pêche.
15. Howard, B. (2018), ‘Blue growth: Stakeholder perspectives’, Marine Policy, 87, pp. 375—377.
16. REPORT ON THE GLOBAL SUSTAINABLE BLUE ECONOMY CONFERENCE 26th—28th Nov. 2018 Nairobi, disponible sur: <http://www.blueeconomyconference.go.ke/wp-content/uploads/2018/12/SBEC-FINAL-REPORT-8-DECEMBER-2018-rev-2-1-2-PDF2-3-compressed.pdf>
17. Ibid., p. 7.
18. Voir aussi, WWF (2015) “Reviving the Ocean Economy - The Case for Action”, available at <https://www.worldwildlife.org/publications/reviving-the-oceans-economy-the-case-for-action-2015>
19. Kim Stobberup, María Dolores Garza Gil, Aude Stirnemann-Relot, Arthur Rigaud, Nicolò Franceschelli, Roland Blomeyer, (2017). “Research for PECH Committee - Small scale fisheries and “Blue Growth” in the EU”, disponible sur [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2017\)573450](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2017)573450)
20. Il y a plusieurs rapports sur la question, une excellente première analyse est réalisée par: Gilbertson, T and Oscar Reyes, O, (2009) Carbon Trading: How it works and why it fails, Dag Hammarskjöld Foundation, disponible sur: <https://www.scribd.com/doc/23494095/Carbon-Trading-How-it-works-and-why-it-fails> and

also more recently, Sweeney, S. (2016), CARBON MARKETS AFTER PARIS: Trading in Trouble, Trade Unions for Energy Democracy (TUED), disponible sur: <http://unionsforenergydemocracy.org/wp-content/uploads/2015/01/tuedworkingpaper645.pdf>

21. Fletcher, R. , Dressler, W. , Büscher, B. and Anderson, Z. R. (2016), Questioning REDD+ and the future of market-based conservation. *Conservation Biology*, 30: 673-675.

22. Karsenty, A. and Ongolo, S., 2012. "Can fragile states decide to reduce their deforestation? The inappropriate use of the theory of incentives with respect to the REDD mechanism". *Forest Policy and Economics* 18, 39-45.

23. Karsenty, A., Vogel, A. and Castell, F. 2012. "Carbon rights', REDD+ and payments for environmental services", *Environ. Sci. Policy*

24. Voir par exemple 'Global Alliance Against REDD': <http://no-redd.com>

25. Voir: <http://www.immb.us>

26 Lisa Cox, 'Vanuatu says it may sue fossil fuel companies and other countries over climate change', *The Guardian*, 22 Nov, 2018, disponible sur: <https://www.theguardian.com/world/2018/nov/22/vanuatu-says-it-may-sue-fossil-fuel-companies-and-other-countries-over-climate-change>

27. Voir par exemple, Economist Intelligence Unit. 2015. "The Blue Economy: Growth, Opportunity and a Sustainable Ocean Economy." Briefing Paper for the World Ocean Summit 2015. www.economistinsights.com/sites/default/files/Blue%20Economy_briefing%20paper_WOS2015.pdf

28. Voir par exemple: xviii Credit Suisse, WWF, and McKinsey & Company, (2014). 'Conservation Finance – Moving beyond donor funding toward an investor-driven approach' disponible sur: <https://www.cbd.int/financial/privatesector/g-private-wwf.pdf> and Environmental Defense Fund, The Prince of Wales' International Sustainability Unit and 50in10, 2014, 'Towards investment in sustainable fisheries', disponible sur: <https://www.pcfisu.org/wp-content/uploads/2014/07/Towards-Investment-in-Sustainable-Fisheries.pdf>

29. Coady, V. et al., How Large Are Global Fossil Fuel Subsidies?, *World Development*, Volume 91, 2017, Pages 11-27

30. Voir "From Brown to Green report for 2018", disponible sur: <https://www.climate-transparency.org/g20-climate-performance/g20report2018>

31. Un recueil utile d'exposes sur cette question est, Reality of Aid (2012), Aid and the Private Sector: Catalysing Poverty Reduction and Development?

32. Commission européenne, 2017. "Report on the Blue Growth Strategy: Towards More Sustainable Growth and Jobs in the Blue Economy", document de travail des services de la Commission, disponible sur https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/swd-2017-128_en.pdf

33. Amadou, N, 2015. 'Trends and developments in Africa's frontier bond markets', Brookings Institute, Policy Papers, 2015-01. disponible sur: https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2015/03/global_20160810_african_frontier_bond_markets.pdf

34. Pour une analyse approfondie, voir Standing, A.(2018) 'Meet Bond, blue bond: Saving your fish or bankrupting the oceans?', Coalition pour des Accords de Pêches Equitables, Belgique.

35. La Commission européenne a examiné les problèmes qui en découlent et des appels à des réglementations plus strictes en matière de financement vert ont été lancés, mais jusqu'à présent, ceux-ci n'ont pas été matérialisés. Voir, EC DG-Environment, 2017, 'Defining Green in the Context of Green Financing: Final Report', disponible sur: <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0d44530d-d972-11e7-a506-01aa75ed71a1/language-en>

36. Ces principes peuvent être téléchargés ici: https://www.wwf.org.uk/sites/default/files/2018-03/Declaration%20of%20the%20Sustainable%20Blue%20Economy%20Finance%20Principles_Brochure%20Insert_2018.pdf

37. Cette proposition, ainsi qu'un fonds des biens communs bleus, a été abordé dans Standing, A. (2018) 'A blue commons fund', Coalition pour des Accords de Pêches Equitables, Belgique.